

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 14 JANVIER 2019 A 20H30**

PRÉSENTS : GARNIER Monique, ROCHER Yves, FREMONT Jacqueline,
GUILLEMOT Véronique, SANVICENTE Frédérique, DELILLE
Véronique, PAIMBLANC Benjamin, FORGEAS Jean-Pierre.

ABSENTS EXCUSES : RIVIERE Fabrice, RENAULT Sylvie, BEAUVISAGE
Bernadette

ABSENTS : EUVRIE Charles, BOYREAU Carole.

POUVOIRS : RIVIERE Fabrice à FORGEAS Jean-Pierre
RENAULT Sylvie à GARNIER Monique
BEAUVISAGE Bernadette à FREMONT Jacqueline

SECRÉTAIRE : GUILLEMOT Véronique

I) APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU

Le précédent compte rendu n'appelle pas d'observation et est approuvé à l'unanimité.

II) CONVENTION FOURRIERE POUR ANIMAUX

La convention relative à la fourrière animale de Verson arrivant à son terme au 31/12/2018, Mme le Maire propose son renouvellement pour la période 2019/2021.

Après délibération à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ↳ autorise Mme le Maire à signer la convention avec la Communauté urbaine Caen la Mer à compter du 1^{er} janvier 2019.

**III) DEMANDE AUTORISATION D'EXPLOITER UNE
INSTALLATION DE STOCKAGE, DE TRAITEMENT ET DE
TRANSFORMATION DE BOIS PRESENTEE PAR LA SOCIETE
ISB FRANCE**

Dans le cadre de la demande formulée par la société ISB France, une enquête publique est réalisée du 27/12/2018 au 26/01/2019, consultable en mairie de Moulton-Chicheboville. Elle porte sur des changements de méthode et la modernisation des équipements, à savoir une raboteuse et un autoclave.

Madame le Maire ayant consulté le dossier d'enquête, présente les éléments qu'il contient, en particulier, les inconvénients et les risques : circulation de poids lourds accrue, bruit à proximité, risque de pollution par agents chimiques des eaux souterraines en cas d'incendie et les mesures préventives envisagées : isolation acoustique, mesures de sécurité renforcées et adaptées.

Après présentation, le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable à la demande.

IV) RAPPORT D'ACTIVITE CDC 2017

Le rapport est disponible en mairie pendant un mois. Quelques points forts peuvent en être ressortis :

- la fusion des 2 communautés de communes Val ès dunes et Entre Bois et Marais, avec adjonction de 5 communes
- la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des Inondations). Une taxe de 2€ par habitant a été créée pour couvrir son financement.
- modification de PLH (Plan Local de l'Habitation) suite à la fusion de la CDC.
- labellisation du Point Info 14 en MSAP (Maison Service Au Public).
- début de la construction d'un observatoire ornithologique.
- compétence PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)
- convention FREDON, lutte contre les frelons asiatiques

V) REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Afin d'être en conformité avec le règlement européen dit RGPD entré en vigueur le 25/05/2018, il convient de faire appel à des prestataires extérieurs apportant expertise juridique, informatique.

Obligation est faite, en particulier de désigner un délégué à la protection des données (DPD). Il peut être soit interne soit externe à la collectivité.

En raison, de l'ampleur des compétences que requiert cette fonction, la commune a demandé 2 devis pour la prise en charge de cette prestation.

Une analyse précise doit être menée, afin de déterminer laquelle des 2 propositions est la plus adaptée à notre commune.

VI) TRAVAUX

Les travaux d'aménagement de l'aire de co-voiturage devant l'église ont démarré le 14/01/2019 et dureront environ 6 semaines.

Les travaux autour de la mairie ont commencé le 08/01/2019 et sont déjà bien avancés. Des plantations seront réalisées dès que possible.

Chemin du Marais, derrière l'église, les 3 gros rocs seront enlevés, afin que la seconde borne à verre de la commune soit installée, pour la collecte en apport volontaire.

VII) DIVERS

↳ Commission travaux : vendredi 1^{er} février 2019 18h30.

- ↪ Commission finances : lundi 11 mars 2019 19h30
- ↪ Présentation du budget : lundi 18 mars 2019 20h30.
- ↪ Vote du budget : vendredi 29 mars 2019 à 18h30.
- ↪ Prochaine réunion du Conseil Municipal : sauf imprévu, la prochaine réunion se tiendra le lundi 18 février 2019.

Séance levée à 21h20

Délibérations du Conseil Municipal prise lors de la **séance du 14 janvier 2019** :

N° 01/2019 Convention fourrière pour animaux

N° 02/2019 demande autorisation d'exploiter une installation de stockage, de traitement et de transformation du bois présentée par la société ISB FRANCE

GUILLEMOT Véronique

